

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme je l'ai indiqué à l'honorable député vendredi dernier, cette question n'est pas recevable. J'ai hésité à l'interrompre aujourd'hui, mais s'il croit que la question devrait être débattue davantage, je me permets de lui suggérer qu'il pourrait le faire plus tard, au moment de l'ajournement.

[Traduction]

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Maintenant que l'attitude du ministre des Postes sur notre participation à NORAD et à l'OTAN a été clarifiée et consignée au harsard, le ministre profiterait-il de la première occasion pour exposer sa position?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra que, posée ainsi, sa question n'est peut-être pas recevable.

M. Baldwin: Dans ce cas, monsieur l'Orateur, je demanderais au secrétaire d'État, dans l'intérêt de la démocratie de participation, d'user de ses bons offices auprès des réseaux nationaux pour organiser un débat entre le ministre des Postes et le ministre de la Défense nationale.

M. l'Orateur: Cette question prête à la controverse.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Peut-il dire à la Chambre si «l'instructeur» Vic Chapman fait encore partie de son personnel après le botté de deux verges de samedi?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis content d'avoir donné à l'opposition quelque chose pour jouer au ballon, en plus d'idées. Il est temps que les membres de l'opposition se rendent compte...

Une voix: Voici la tirade.

Le très hon. M. Trudeau: J'ai exilé M. Chapman en Colombie-Britannique.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGANISÉ ET LES BANQUEROUTES

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'a-
[M. Lambert.]

dresse au solliciteur général. Les journaux d'aujourd'hui signalent que les faillites frauduleuses dans le Québec ont repris de plus belle et qu'elles représentent à l'heure actuelle 60 p. 100 environ de toutes les faillites au Canada. Étant donné le rapport entre les faillites frauduleuses et autres activités illicites du crime organisé, comme l'ont signalé les autorités policières de Montréal, le solliciteur général usera-t-il des pouvoirs que lui confère la loi sur la faillite pour entreprendre une enquête sur cet aspect peu engageant du crime organisé?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'envisagerai avec plaisir la proposition du très honorable représentant mais je dois lui signaler que s'il consulte les témoignages rendus dernièrement sur le sujet devant le comité de la justice, relativement aux activités de l'équipe de la Gendarmerie royale affectée à la fraude, il y trouvera quelques rapports assez encourageants.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai lu ces témoignages. Je demande si le solliciteur général qui s'occupe toujours de son ministère voudrait prendre contact avec le gouvernement du Québec pour essayer de faire obstacle à l'augmentation de la criminalité que notre pays connaît actuellement.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je voulais signaler qu'on s'emploie activement à prévenir l'accroissement de la criminalité et qu'on s'y emploie en collaboration très étroite avec la province de Québec. En tout cas, j'étudierai la suggestion du très honorable représentant.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'EXTENSION AUX ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS MINIERS SOUS-MARINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu de la déclaration du premier ministre à l'appel des motions d'aujourd'hui, peut-il nous dire si notre gouvernement a eu des discussions avec le gouvernement français au sujet de la souveraineté des îles Saint-Pierre et Miquelon au sujet des droits miniers sous-marins?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Il y a bien des mois que des négociations sont en cours afin d'obtenir à cet égard une solution satisfaisante pour les deux pays.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ces négociations sont-elles